



Reglementation hygiene et sanitaire

Par **brailon**, le **09/03/2009** à **19:52**

bojour

je voudrais creer mon entreprise sous le statut auto-entrepreneur,plus exactement ouvrir un snack de restauration rapide et a emporter;

je voudrais savoir si j'ai le droit d'entreposer dans mon garage personnel 1 ou 2 congelateur pour mon stock et si je dois prevoir une modification non permanente pour les entreposer;

je ne suis pas proprietaire,et mon projet etait de monter une fausse cloison pour faire une separation et mettre les congelateurs;ou me donner une solution autre que de louer un local car cela serait trop cher et trop grand.

en vous remerciant

MMe BRAILLON